



Maison des associations
Rue Paulin Enfert
45500 GIEN

MIELS - BONBONS - PAIN D'EPICES Agriculture Paysanne

Contrat établi pour une durée de 4 mois

Octobre 2022 à janvier 2023

Contractants : Paysans

Didier ALESSANDRONI - Apiculteur
25 Rue de Villemurlin
45600 SAINT FLORENT
Tel : 02 38 36 38 92 - 06 76 19 30 83
Mail : didapi@orange.fr

CONSUMMATEUR-TRICE	
Nom :	
Adresse :	
Tél.:	
Mail :	
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Coordinatrice : Nadine Alessandrone // 07 81 85 15 70 // nadinales@yahoo.fr

CONTENU DU CONTRAT		DATE de LIVRAISON	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
			VACANCES SCOLAIRES		VACANCES SCOLAIRES FÊTE DE L'HIVER	
DATE de LIVRAISON			27	24	22	19
Miel de PRINTEMPS	250 g	4,80 €				
	500 g	8,20 €				
	1 kg	15,00 €				
Miel d' ACACIA	250 g	4,80 €				
	500 g	8,20 €				
	1 kg	15,00 €				
Miel de LAVANDE	250 g	5,00 €				
	500 g	8,70 €				
	1 kg	16,00 €				
Miel de FLEURS	250 g	4,80 €				
	500 g	7,20 €				
	1 kg	14,00 €				
Miel de SOLOGNE (Forêt)	250 g	4,80 €				
	500 g	7,20 €				
	1 kg	14,00 €				
Miel de CHATAIGNIER	250 g	4,80 €				
	500 g	8,20 €				
	1 kg	15,00 €				
Miel de SARRASIN	250 g	4,80 €				
	500 g	8,20 €				
Miel de CAROTTES	125 g	2,80 €				
	250 g	5,00 €				
Miel d'OIGNON	125 g	2,80 €				
	250 g	5,00 €				
GELEE ROYALE FRANCAISE	10 g	27,00 €				
PAIN D'EPICES	300 g	5,50 €				
TOTAL par mois						

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ?

Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc, l'éventuel report de certaines livraisons). En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

TOTAL du CONTRAT	
-------------------------	--

Termes du contrat : la livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17h45 à 19h15 à la Maison des Associations à GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité

° en une fois : _____ € en espèces ou chèque à l'ordre Didier ALESSANDRONI

° par mois, soit _____ chèques de _____, _____, _____, _____ € à l'ordre de Didier ALESSANDRONI

Ce contrat peut être adressé par courrier ou remis à la livraison accompagné des règlements correspondants au total du contrat.

Date : _____

Signatures et mention « lu et approuvé »

Paysan

Consommateur